

27 oct 2023 -22:51

Appartient à Conseil des ministres du 27 octobre 2023

Provision interdépartementale présidence UE : répartition de la quatrième tranche

Sur proposition de la secrétaire d'État au Budget Alexia Bertrand, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal concernant la répartition de la quatrième tranche de la provision interdépartementale pour les dépenses dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne.

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la répartition de 7.775.997 euros en crédits d'engagement et de 2.913.555 euros en crédits de liquidation. Les montants seront ventilés entre les services publics fédéraux Chancellerie du Premier Ministre, Justice, Intérieur, Affaires étrangères, Défense, Finances, Emploi, Sécurité sociale, Santé publique, Mobilité, ainsi que le SPP Politique scientifique, la Police fédérale et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexia Bertrand, secrétaire d'État au Budget et à la Protection
des consommateurs
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 06
<https://bertrand.belgium.be>

Nele Matthys
Porte-parole
+32 479 90 90 77
nele@bertrand.fed.be